

BUREAU

Séance du 13 juin 2022

Délibération BU_20220613_004

Marché de fourniture, livraison et prestations de réparation de pneumatiques engins pour le SDIS de l'Indre : avenant n°2

VOTE : Adopté par 4 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

1 membre(s) étant absent(s)

LE BUREAU

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération du 10 septembre 2021 portant délégation du conseil d'administration au bureau ;

Vu le marché n°2020-07-16 passé avec l'entreprise SA CHIRAULT ;

Vu le projet d'avenant n°2 ;

Considérant, dans le contexte de la crise sanitaire mondiale imprévisible par nature à laquelle s'ajoute la guerre ayant lieu sur le continent européen, la forte hausse de la demande sur les matières premières nécessaires à la fabrication des pneumatiques ainsi que la hausse des prix de l'énergie et du coût de la logistique, ayant entraîné des augmentations des prix des pneumatiques dont l'absence de prise en compte conduirait le titulaire du marché à des ventes à perte ;

DECIDE :

Article unique. L'avenant n°2, ci-annexé au marché n°2020-07-16 – fourniture, livraison et prestations de pneumatiques engins passé avec l'entreprise SA CHIRAULT est approuvé et monsieur le président du conseil d'administration est autorisé à le signer.

Marc FLEURET